

# GRAND LIEU

(1712-1900)

## Rêves et Luttes des hommes autour du lac

Cette exposition, conçue par Rémy Prin, en synergie avec l'écriture et la publication de son livre *Grand Lieu, l'entrelacs des mémoires*, a été réalisée avec l'aide de la *Société des Historiens du Pays de Retz* et de *Bouaye Histoire*.

À travers une galerie des principaux acteurs et une présentation des événements majeurs, elle résume l'histoire du lac de Grand Lieu, depuis la décision de mieux écouler les eaux et de dessécher les marais en 1712, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Durant cette période, le lac est un enjeu majeur du territoire, une scène où l'on suit les rêves et les luttes des hommes, dans un monde de progrès technique et de lente émergence des idées républicaines.

L'exposition se présente sous forme de panneaux imprimés grand format :

- ▶ 13 sont consacrés à des événements ou thèmes tels que *Le canal de l'Étier*, *Le projet de dessèchement en 1859*, ou encore *Navigation et domaine public...* Chacun fournit une synthèse, illustrée de visuels et de citations.
- ▶ 13 autres présentent les personnages, tels que *Les préfets*, *Les ingénieurs*, *Gustave de Juigné*, *Émile Simon...* On décrit le profil de chacun et son rôle dans les affaires de Grand Lieu.
- ▶ 8 panneaux reproduisent des documents d'époque, situant ainsi le vécu par des plans ou des manuscrits.

Enfin, en ambiance sonore, un comédien dit un article publié en 1894 par un journaliste parisien, relatant un voyage à Grand Lieu.

*Grand Lieu, rêves et luttes des hommes autour du lac* s'adresse à un large public, et fait comprendre, à travers l'exemple du lac de Grand Lieu, comment ont évolué les pouvoirs et l'organisation du territoire, entre ville et campagne.

### LE PROJET DE DESSÈCHEMENT EN 1859 (1859-1862)

Gustave de Juigné fait appel à l'ingénieur Mille, en 1859, pour un projet de dessèchement ambitieux, dont la vision parisienne est condescendante envers le territoire.

Il se heurte à une forte résistance locale, orchestrée par la Société de Buzay et son ingénieur Eon-Duval.



▶ 20 décembre 1859 : le rapport de l'ingénieur Mille et le cahier des charges s'appuient sur des relevés statistiques nombreux. Un canal de grande navigation sur la rive orientale du lac, un autre de petite navigation à l'ouest, le calibrage de l'Acheneau, et la création d'un canal exutoire de Rouans au Migron, avec des pompes à vapeur de 40 chevaux pour épurer la masse d'eau.

▶ Début 1860 : la Société de Buzay fait appel à l'ingénieur Eon-Duval qui réfute les affirmations scientifiques de Mille. "On ne peut rationnellement songer à supprimer le lac de Grand-Lieu ; on devrait peut-être le créer, s'il n'existait pas naturellement." Des brochures imprimées contradictoires se succèdent. Les communes riveraines manifestent leur opposition. Mais la commission d'enquête est favorable au dessèchement.

▶ 6 août 1860 : en vertu d'une nouvelle loi sur les marais, de Juigné demande à l'État de dessécher le lac, mais prendrait en charge l'assèchement de 1 000 hectares de marais à Saint-Mars et Saint-Lumine de Coutais.

▶ 31 août 1860 : le Conseil Général ne voit pas d'utilité publique à dessécher ces marais.

▶ 29 janvier 1861 : le préfet Chevreau adresse au ministre un rapport détaillé et conclut à l'utilité publique du dessèchement.

▶ 25 avril 1862 : le ministre de l'Agriculture dit que la nouvelle loi ne s'applique pas au lac et que "la mise en valeur des terrains couverts par les eaux du lac n'a pas une grande importance au point de vue des intérêts généraux et des besoins des populations".



Détail du canal projeté du Migron, plan joint à l'avant-projet de dessèchement, 1859, fonds Monique et Rémy Prin



Détail du lac et des canaux prévus, 1860.



"Ainsi, faire disparaître en trois ans un marais de 4 000 hectares qui déshonore les environs de l'une des plus grandes villes de France ; établir sur ce point désolé un centre de riche agriculture pour l'éleveur du bétail ; procurer à la vallée de l'Acheneau la sécurité contre les inondations et la certitude de doubler les récoltes ; tirer d'un état déplorable la navigation et lui fournir un réseau de canaux larges et profonds, qui unissent les ports de la contrée avec Nantes et St Nazaire, voilà des considérations qui autorisent à déclarer que l'utilité publique veut le dessèchement du Lac de Grandlieu."

Rapport de l'ingénieur Mille, avant-projet du dessèchement, 20 décembre 1859, fonds Monique et Rémy Prin

### À quoi sert un lac ?

Exemple d'un panneau Événement  
format réel : 70 cm x 160 cm  
structure auto-portante

## Les événements

- ▶ Grand Lieu, rêves et luttes des hommes (présentation)
- ▶ L'enquête du sieur Boussineau
- ▶ Le canal de Buzay et sa société
- ▶ Les limites du Lac
- ▶ Le canal de l'Étier
- ▶ Une stratégie pour le dessèchement
- ▶ Le chemin de grande communication n° 64
- ▶ Les riverains, enquêtes et pétitions
- ▶ Navigation et domaine public
- ▶ Le projet de dessèchement en 1859
- ▶ Le vieil Acheneau
- ▶ Enquêter dans la mémoire
- ▶ Le projet de dessèchement en 1894
- ▶ L'opinion & l'émergence de la presse

## Les personnages

- ▶ La famille de Juigné
- ▶ Philippe et Auguste de Biré
- ▶ Aristide de Grandville
- ▶ Les Préfets (1)
- ▶ Les Préfets (2)
- ▶ Les Ingénieurs
- ▶ Émile Simon père
- ▶ Élus en ville et campagne
- ▶ Figures de riverains
- ▶ Gustave de Juigné
- ▶ Léon Maître
- ▶ Henri Van Iseghem
- ▶ Émile Simon fils

## Les documents

- ▶ Minu de la seigneurie du lac de Grand Lieu, au décès de Gabriel de Machecoul (1660)
- ▶ Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roy (1742)
- ▶ Adresse à Monsieur le préfet contre le projet du canal de l'Étier (1838)
- ▶ Rapport de l'ingénieur ordinaire sur les délibérations de la Société de Buzay des 5 et 7/04/1855
- ▶ Projet de fermeture du Vieil Acheneau (1862)
- ▶ Plan du chemin de Bouaye au lac (1864)
- ▶ Plan du lac après le dessèchement prévu (1896)
- ▶ Affiche de l'enquête d'utilité publique (1896)

Contact : Rémy Prin  
remy.prin@parole-et-patrimoine.org  
06 83 04 29 33

### ÉMILE SIMON PÈRE (1814 – 1893)

Avoué à Nantes, il achète à 36 ans le domaine de La Sénaigerie et se passionne pour le lac. Commissaire élu à la Société de Buzay, il s'oppose avec ténacité à Gustave de Juigné, cherchant à faire triompher le droit. Républicain modéré, il est élu maire de Bouaye en 1871. Il nomme *Herbauges* le hameau où il fait construire une villa et y développe la culture de la vigne.



▶ 1866 : tente un procès, qu'il gagne, à Gustave de Juigné pour que celui-ci coupe les arbres sur la levée du canal de l'Étier, face à La Sénaigerie.

▶ 1871 – 1876 : comme maire, il se bat pour que le chemin de fer passe à Bouaye, s'engage à payer de ses deniers le chemin de la gare, démissionne suite à un conflit avec les conseillers, puis revient sur sa décision.

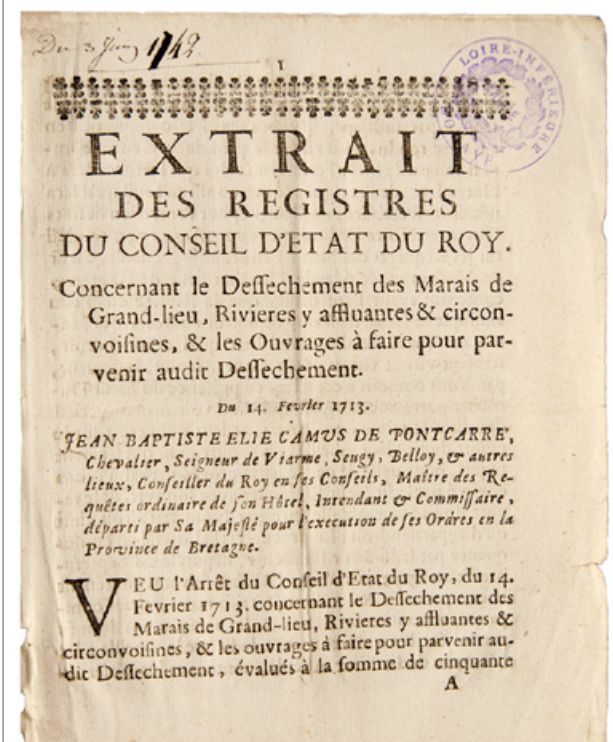
▶ 1879 – 1888 : aidé de Léon Maître aux Archives et de René Waldeck-Rousseau comme juriste, il mène une enquête approfondie qui met à jour la nullité des titres sur le lac de la famille de Juigné. Intense activité d'écriture à destination des préfets. Il parle au nom des riverains.

▶ 1884 : face à sa demeure d'Herbauges, il fait abattre 41 arbres sur la levée du canal. Il est condamné au procès que lui intente Gustave de Juigné.

*“Nous maintenons de plus que la famille de Juigné n'a aucun titre sérieux ! Si elle en possède, qu'elle les produise et en fasse publiquement et judiciairement reconnaître la valeur : a-t-elle donc peur de la justice et des tribunaux ?”*

Réponse des riverains au rapport des ingénieurs, fin mai 1884, Fonds Monique et Rémy Prin

Exemple d'un panneau Personnage  
format réel : 40 cm x 60 cm  
accroche murale



EXTRAIT  
DES REGISTRES  
DU CONSEIL D'ETAT DU ROY.  
Concernant le Dessèchement des Marais de Grand-lieu, Rivières y affluantes & circonvoisines, & les Ouvrages à faire pour parvenir audit Dessèchement.

Du 14. Fevrier 1713.

JEAN BAPTISTE ELIE CAMUS DE TONTCARRE,  
Chevalier, Seigneur de Viarme, Sengy, Belloy, & autres lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant & Commissaire, départi par Sa Majesté pour l'exécution de ses Orâtes en la Province de Bretagne.

VEU l'Ariêt du Conseil d'Etat du Roy, du 14. Fevrier 1713. concernant le Dessèchement des Marais de Grand-lieu, Rivières y affluantes & circonvoisines, & les ouvrages à faire pour parvenir audit Dessèchement, évalués à la somme de cinquante A

Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roy ordonnant les travaux prescrits par l'ingénieur Abeille

3 juin 1742, AM Bouaye, N3

Exemple d'un panneau Document  
format réel variable, ici 49 cm x 63 cm  
accroche murale